



Paris, le 8 mars 2020

## Communiqué de presse du Collège des garants Sixième session

Cette 6ème session a permis de confirmer le fort engagement des membres de la Convention : en dépit des inquiétudes liées à la situation sanitaire et à la mise en place d'une possibilité de participation en ligne, 125 d'entre eux ont été présents à Paris pour participer aux travaux de la convention.

Cette session de présentation des mesures de chaque groupe de travail en séance plénière s'est déroulée dans une ambiance constructive. Elle a permis, par une forte interactivité des débats, une réappropriation des contenus par l'ensemble des membres de la convention.

Ayant pris connaissance des propositions des différents groupes de travail, nous constatons que plusieurs d'entre elles pourraient encore être redondantes avec des mesures législatives ou réglementaires, françaises et européennes déjà adoptées.

Nous invitons les membres du groupe d'appui à un examen attentif de ces mesures et, parallèlement à qualifier au plus tôt le caractère structurant ou non de celles qui ne l'ont pas été, afin de faciliter le travail de priorisation, de transcription, d'amendement en intersession et le passage aux opérations de vote lors de la prochaine session.

Nous insistons enfin sur la nécessité absolue de respecter un quorum d'au moins 140 suffrages exprimés lors de la session 7. Compte tenu des risques de développement de l'épidémie de Covid-19, nous serons attentifs à l'étude de solutions alternatives. La légitimité des conclusions de la Convention en dépend.

### Contact presse :

Juliette Prost – 06 72 47 53 28 – [contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr](mailto:contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr)